

ard Dayrin, Jean-Baptiste Delhay, ar Férrière, Pierre Fontaine. ylle Françoise, Henry Frémey, Baptiste Gille, Henri Happ, Adolphe Hensbelle, Jules Désiré Louage, s. Lampe, Charles Lagouge, César a Leroi, Eugène Malfait, Emile Mul eophile Nicola, Gustave Nérick. ond Olivier, Mathias Ohsel, Louis r, Auguste Pollet, Nap. Léon Raux, n-Baptiste Rivière, Auguste-Paul asel, César Rose, Soette Heuri, Vic- andevoir, Eloy Wardavoir, Charles itean.

27. Artillerie en garnison à Douai. MM. Gustave-Joseph Boulanger, ouard Delatre, Edouard Deroubaix, ri-François Dujaudin, Adolphe Du- lica, Louis-François Jolie, Hector lercq, Louis Lagniez, Henri Maria- e, Gustave Secret, Louis Vermeche. MM. Jules-Achille Bruyelles, Henri raine.

20. Escadron du train des équipages rsesilles. — M. Auguste Brancourt. r Escadron du train des équipages rnisson à Lille. — MM. Auguste uchamp, Arthur-Louis Béghin, Emile orle, Eloy Desbarbieux, Alphonse obry, Jean-Baptiste Florquin, Jules uoy. — Gustave Véronique, Louis-Ar- r Wallean.

1me Dragons en garnison à Saint- r. — MM. Alphonse Dupriez, Emile eroix, Emile Méria, Louis Vanmul- e, Henri Vanmeider.

1er du Génie en garnison à Versail- r. — M. Charles Deseoignes. 19e de Ligne en garnison à Troyes. M. Pierre Duquesne. 34e de Ligne en garnison à Avesnes. M. Paul Six.

15e d'Artillerie en garnison à Douai. — M. Eugène Florin.

De lit dans la Gazette de Tourcoing : Nous recitions un passage mal im- imé dans notre compte-rendu de la anfare St-Michel. Au lieu de : dont s. fils, lire. M. Vanpachterbeke fils. M. Vanpachterbeke fils, a fort bien ndu le rôle du Bailli, et nous aurions é desolé de l'oublier dans les éloges d'il mérite, en substituant à son nom, es mots qui n'ont aucun sens.

Une meule de blé appartenant à un ultivateur de Linselles M. Lefebvre- Depatres, a été, en partie, détruite ar le feu, dans les environs de cette localité.

C'était jeudi dans la matinée. Grâce à la promptitude des pompiers et des voisins accourus, une partie de la meule a été sauvée. Les pertes s'élevaient à 300 francs; malheureusement, il n'y a pas assurance.

Cet incendie est dû à l'imprudence de quatre gamins qui jouaient au pied de la meule avec des allumettes chimi- ques.

Il y a des gens pour qui le séjour dans les établissements pénitentiaires a des attraits irrésistibles. Henri D... est du nombre. Ce jeune homme est sorti de la maison d'arrêt de Douai, le 31 octobre dernier, il y a donc trois jours, et la nuit dernière, il a été de nouveau arrêté dans un estaminet de la rue du Chemin de fr. Henri D... est accusé d'avoir jlli- citemment fait sien le porte-monnaie d'un Italien qui logeait dans la même cham- bre que lui.

La police a dressé, hier, procès-verbal contre un jeune homme nommé Victor C... pour violences légères et ta- page nocturne.

Un colporteur du nom de Joseph C... avait eu, en janvier 1877, maille à partir avec la justice, et avait été condamné à une peine d'emprisonnement. Le délai expiré, C... au lieu de se constituer prisonnier ou tout au moins, de se laisser arrêter, a chargé sa balle — il est colporteur — et s'en est allé vivre sous d'autres cieux. Mais les besoins de son commerce l'ont rappelé à Roubaix, il y a quelques jours et C... qui se croyait oublié a eu, hier matin, la désagréable surprise de se voir arrêter, dans le lo- gement qu'il occupait momentanément.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 5 Novembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

IV
CHEZ NOËL
(Suite)

— Et que concluez-vous de cela ? de- manda madame Duhamel.

— Rien encore, madame; Dieu me garde de soupçonner des malheureux sans motifs suffisants!

En ce moment, un cheval s'arrêta de- vant la porte; puis il y eut comme une dispute au rez-de-chaussée, et quelqu'un monta l'escalier en courant. Bientôt Hector de Lovedy, en bottes et une cravache à la main, entra tout essoufflé.

— Sacrebleu! s'écria-t-il, il y a en bas une grande gaillarderie qui voulait me conter des histoires... Je vous l'ai rem- ballée!... Eh bien! ma chère cousine, ma chère tante, tout est prêt au cha- teau. Le déjeuner vous attend, votre appartement est préparé... Et vous me pardonnerez si je ne me plains pas trop d'une fâcheuse affaire qui vous rappro- che de nous.

— Et moi, mon garçon, répliqua ma- dame Duhamel en soupirant, j'aurais sou-

Une ménagère de la rue Philippe-le- Bon, Mme veuve Seynave, est tombée et méchamment blessée, hier, en vaquant aux soins de son ménage, qu'elle s'est griève- ment blessée à la jambe droite. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital.

La police de Lille a procédé hier à l'ar- restation du nommé Absalon, ouvrier cordonnier, condamné par contumace par la cour d'Assises de la Seine pour vol domestique et faux en écriture de commerce.

Nous avons déjà entretenu nos lec- teurs d'une troupe de bohémians qui, après avoir visité les principales villes de la Belgique est allée en dernier lieu établir son campement à Famars, près de Valenciennes. Cette troupe arrivera prochainement à Lille. Elle avait l'intention de s'installer dans une des rues de la ville, mais l'auto- risation lui en ayant été refusée, elle s'établira dans un village voisin, d'où elle se rendra chaque jour à Lille pour y chercher du travail. La tribu comprend trois familles composées chacune de quatre membres. Les hommes portent les cheveux longs; ils exercent la profession d'étameurs et on les dit *cousus* d'or.

D'après Nick, le mois de novembre aura une certaine analogie avec le pré- cédent et présentera les caractères sui- vants sur la France et les pays voi- sins :

Première quinzaine. — Temps mixte, relativement assez beau, brumeux dans la matinée, avec radiation solaire assez vive dans l'après-midi, principalement sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations vers le 1er, le 4 (17) 8; — le 11 (17) 13.

Deuxième quinzaine. — Temps vari- able, plus accidenté, agité, humide, principalement sur la zone septentrionale et la zone centrale, et particulièrement vers le 18 (17) 21; le 23 (17) 26, — le 29.

Apparition probable de bourrasques, le plus souvent sur les îles Britanniques, au début des périodes critiques mises ci-dessus entre deux têtes et marquées de un ou plusieurs points d'interrogation, suivant l'intensité probable des perturbations : ondées, grains, brume, neige ou coups de vent, qui produiront, à un ou deux jours près, tantôt sur une autre, et successivement de l'ouest à l'est. Variations brusques de température. Gelées nocturnes intermit- tentes, tre et 3e disaînes. Neige probable. Crues d'eau. Quelques éclaircies entre et durant les périodes critiques, notamment sur le Sud-Ouest et le Midi.

Ephémérides Roubaisiennes
4 NOVEMBRE 1401. — Jean de Roubaix sert au duc de Bourgogne, comte de Flandre, le dénombrement de la seigneurie de Roubaix à laquelle il venait de succéder. Jean était alors un chevalier accompli ayant trente-deux ans d'âge et allié à Agnès de Lannoy, fille du seigneur de Santes, de l'une des plus illustres familles du pays.

Ephémérides Tourquennoises
1er novembre 1793. — Les trois derniers Pères Récollets qui occupaient encore le col- lège quittent en toute hâte Tourcoing. Lors de leur départ, les Récollets étaient au nom- bre de quatorze.

Nous avons donné (éphéméride 18 juin) quelques extraits d'une pétition adressée par les Tourquennois aux directeurs départemen- taux de Lille, afin de conserver les religieux du collège, malgré l'arrêt d'expulsion rendu contre les communautés monastiques; les di- recteurs répondirent qu'ils autoriseraient provisoirement le Conseil général de la Commune de Tourcoing à y retenir trois ou quatre des- dits ci-devant Récollets, pour les besoins spirituels et journaliers de la dite paroisse jusqu'à ce qu'il ait été pourvu de la nomination des prêtres nécessaires pour le service de la dite paroisse.

D'après cette autorisation, trois Pères Ré- collets restèrent à Tourcoing encore seize mois, mais à la date de notre éphéméride, ils

haïté que ce rapprochement eût lieu pour une tout autre cause.

Adrienne ne dit rien, mais elle ne semblait nullement ravie d'aller au cha- teau.

Hector, reprit M. de Lovedy, avant de partir, toi et moi, nous devons adre- ser, pour notre compte personnel, de chaleureux remerciements à M. Noël Letellier, qui, cette nuit, a sauvé la vie à nos bien-aimées parentes.

Ces paroles étaient prononcées non- seulement avec politesse, mais encore avec une sorte de cordialité. Le jeune fat regarda d'un air railleur le maître du logis.

Certainement, certainement, mon père, répliqua-t-il, c'est un pompier modèle, je le reconnais... Il ne craint ni le feu ni l'eau, et je lui envoie d'avoir porté dans ses bras ma bonne tante et ma jolie cousine... Ma foi si j'avais été là, je n'aurais laissé ce soin à per- sonne.

— Oni, mais tu n'étais pas là.

— Monsieur Noël, dit Adrienne, en baissant les yeux, a accompli une cou- rageuse action dont peu de personnes seraient capables.

— Voulez-vous dire, Adrienne, s'écria Hector, que j'aurais hésité...

— Allons! interrompit M. de Lovedy, c'est assez... Adieu, monsieur Noël; si vous venez à Bligny, vous y serez le bienvenu pour ces dames comme pour

moi. Et il serra la main de Noël. Hector parut se piquer d'honneur; il saisit, à son tour, la main du jeune mécanicien et la secoua vigoureusement, en disant d'un ton moitié sérieux, moitié pla- isant :

— Oui, vous êtes un vrai, un grand pompier... un admirable pompier... et je le soutiendrai à la face des cieux et de la terre!

Noël ne pouvait être très-flatté d'un compliment de ce genre, cependant il sourit d'une manière équivoque et on descendit l'escalier. Le maître du logis accompagna ses hôtes jusqu'à la porte de la rue; après les avoir salués, une dernière fois, il s'arrêta sur le seuil et les regarda s'éloigner.

Hector offrit le bras à sa cousine pour regagner la voiture, mais elle le re- poussa avec une sorte de vivacité et prit le bras de sa mère.

Noël demeura à la même place jus- qu'à ce que la voiture eût disparu.

Décidément, pensait-il, Adrienne n'aime pas ce fat présumptueux qui ricanait toujours... Et puis, elle ne me garde pas rancune pour ma coupable hardiesse, alors que, la croyant privée de connaissance, je la pressais un peu trop sur mon cœur... Oh! je suis fou, tout à fait fou!

Et il rentra brusquement dans la mai- son.

LE NOTAIRE
Le château de Bligny, comme nous savons, avait appartenu longtemps à feu Duhamel, qui semblait y tenir beau- coup. Ce n'était pas que le père d'Adrien- ne, propriétaire campagnard, qui spé- culait tant soit peu sur les grains, les bestiaux et des denrées de toute sorte, eût un goût bien décidé pour le château en lui-même, bel édifice moderne; mais les terres qui en dépendaient étaient excellentes, d'un bon rapport, et Du- hamel savait en tirer le meilleur parti.

Rien ne défiait de cette propriété, lorsque, un an ou dix-huit mois avant l'époque où nous sommes, à la suite d'un voyage de M. Lovedy, avait fait à Vanvray, M. Duhamel annonça tout à coup qu'il avait vendu Bligny à son beau-frère, au prix de cinq cent mille francs. On savait l'influence que le Pa- risien exerçait sur le campagnard, fort naïf pourtant, et on ne s'étonna pas outre mesure de cette détermination inattendue. D'ailleurs, l'affaire fut con- cluite avec une grande célérité; c'était à peine si les délais prescrits par la loi pour le paiement furent observés, et Lovedy s'empressa de venir avec son fils prendre possession du château, où ils comptèrent résider chaque année pendant la belle saison.

(A suivre.)

— Le garde-champêtre de Bailleul, arrêté il y a quelques jours, le nommé J.-B. Tou- lotte, âgé de 25 ans. Cet homme est inculpé d'être l'auteur volontaire de l'incendie d'une meule de grains en cette dernière commune, laquelle brûlait encore au moment de son arrestation.

D'après une note adressée au Pas-de- Calais qui la publiée sous toutes réserves, la hyène qui a terrorisé le canton d'Heuchin pendant un mois, aurait quitté l'arrondissement de Saint-Pol et aurait fait son apparition dans les environs d'Arras. Le garde-champêtre d'Achieourt l'aurait aperçue, à ce que l'on prétend, et tiré à 50 mètres, sans l'atteindre. Une grande battue a été faite hier, à Wally, mais l'animal avait sans doute décampé, et l'on n'a tué qu'un malheureux lièvre.

L'une de ces dernières nuits, pendant que les époux S... marchands de légumes, rue Marie-Antoinette, à Danekerque, étaient plongés dans un profond sommeil, le panneau de la tête de leur lit, se brisa et les dormeurs furent précipités, la tête en avant, dans un trou profond creusé sous le lit et servant de magasin pour les pommes de terre.

Le matin, une petite fille venait frapper à la porte pour acheter du lait; une voix faible répondit :

— Je ne peux pas me lever; cassez les carreaux et entrez par la fenêtre.

L'enfant appela les voisins, qui pénétrèrent dans la maison et trouvèrent les époux au fond du trou aux légumes, dans une position presque verticale, mais la tête en bas, et ayant par-dessus eux oreillers, matelas, bois de lit, couvertures, etc., qui les empêchaient de faire le moindre mouvement.

Après les avoir débarrassés, on constata que la partie de demi-asphyxie et quelques bosses à la tête, les époux S... n'avaient éprouvé aucun mal dans leur captivité.

Heureux d'en être quittes à si bon compte, ils ont promis de changer leur lit de place.

AVIS AUX SOCIÉTÉS
Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et ré- glements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Belgique
C'est aujourd'hui que commence, devant les assises du Brabant, l'affaire du fameux T-Kindt de Bodenbeke, affaire dont l'instruction n'a pas demandé moins de trois années.

Faits Divers
On annonce la création d'une fa- culté de droit à Montpellier et la création de quatre chaires nouvelles à la Faculté des lettres de la même ville : deux pour l'enseignement des langues romaines, une pour l'enseignement de la géographie, une pour l'enseignement de la langue arabe.

On mande de Vannes, 1er novem- bre. Un suicide vient d'avoir lieu dans des conditions véritablement horribles. Il y a quelques jours M. S... appartenant à une famille très honorable et pro- priétaire à La Gacilly, arrondissement de Vannes, feignit d'aller chasser et se rendit le soir dans un bois non loin de sa habitation. Là, il s'attacha une fi- celle au pied et en lia l'autre extrémité à la gachette de son fusil. Il s'appuya ensuite le canon sous le menton et fit partir le coup. Il rejeta la tête en ar- rière et se fit sauter complètement, mais sans le tuer, les deux mâchoires, le nez et une partie de la voûte palatine. Il resta dans cet état, recouvrant parfois ses sens, se relevant alors et essayant vainement de gagner la lisière du bois, un jour et deux nuits. Quand on le retrouva, les chairs de la blessure étaient en décomposition et déjà couvertes de vers. Malgré les soins infinis dont le malheureux a été l'objet, il a suc- combé après cinq jours d'un supplice atroce.

Le *Messager de Toulouse* raconte en ces termes un meurtre par imprudence qui a été commis mercredi dans la forêt de Buzet :

Vers quatre heures de l'après-midi, le garde forestier Rivière faisait sa tournée dans la forêt. Il était armé d'un fusil à deux coups.

Tout à coup, le garde vit quelque chose qui se remuait dans un endroit très-fourré. Croyant qu'il avait affaire à un renard, le garde forestier tira un coup de feu dans la direction du fourré. Puis il se dirigea vers cet endroit pour s'en rendre compte de la nature de l'animal qui lui avait servi de cible.

Quelle ne fut pas la désolation du

gardé, lorsqu'il aperçut étendu sur le sol un homme qui ne donnait aucun signe de vie.

C'est un propriétaire de Buzet, M. Guillaume Roudier, âgé d'environ soixante et onze ans, qui a été tué par le garde forestier. M. Roudier est mort sur-le- champ sans avoir fait entendre un seul cri.

Rivière, garde particulier chez M. Amilhau, est allé lui-même raconter aux autorités de Montastruc, le malheur dont il a été l'auteur.

Le juge de paix de Montastruc a pro- cédé immédiatement à l'enquête.

L'*Natie* annonce qu'un conseiller communal de Milan, M. Lanzani, a été condamné à trois ans de prison pour faux témoignage en justice.

On mande d'Eisenach (Allemagne) : Dans la nuit du 27 octobre, un épouvantable sinistre a eu lieu dans la ville de Lengfeld. Un violent incendie, activé par une forte tempête, a réé- tit en cendres la moitié de la ville en dé- truisant l'hôtel-de-ville, les maisons d'é- cole, le bâtiment de la poste et plus de 60 maisons avec dépendances. La désola- tion qui règne dans la malheureuse ville est indescriptible.

On écrit de Lisieux : La pluie n'ayant pas cessé depuis deux jours, notre malheureuse ville, déjà si éprouvée, il y a trois ans, par l'inondation de juillet, est de nouveau inondée; depuis jeudi, quatre heures du matin, les rivières d'Orbiquet et la Touque ont débordé.

La rue et la route de Livarot, le bou- levard Sainte-Anne, toutes les rues de la prairie Fleuriot ont un mètre d'eau dans les maisons.

Rue Fleuriot, la gendarmerie porte des vivres aux habitants; les établisse- ments industriels sont forcement arrêtés. L'eau roule sur le boulevard Ste- anne comme un fleuve.

La consternation est générale : deux inondations et la faillite Mallet-Prat, banquiers à Notre ville est loin d'être heureuse.

Pont-l'Évêque est complètement inondé; l'eau est au premier étage dans certains quartiers.

Un formidable incendie a détruit la nuit dernière, à Rouen, l'importante fa- brique de courroies et de caoutchouc exploitée, 56, rue du Rempart Martain- ville, par M. Welby de Ruffigny.

Le feu a éclaté vers dix heures; une heure plus tard, l'établissement de M. Welby était perdu, et les magasins de M. Quemin, marchand de déchets étaient atteints.

Les dégâts sont considérables; ils sont évalués par M. Welby à 100,000 fr. environ. Pour M. Quemin, les pertes ne dépassent pas une trentaine de mille francs.

L'INTERNATIONALISME EN LORRAINE. — Les internationalistes, nous dit la *Gazette de l'Est*, de Nancy, cherchent à faire éclater partout des grèves, même au milieu de nos tranquilles provinces de l'Est. Hier comparaisait devant le tribunal de police correctionnel de Lu- néville le nommé Charmet Gédéon, Suisse d'origine et membre de l'Inter- nationalisme; il était venu s'embaucher pour travailler aux carrières de Mervillier, mais là il faisait de la propagande socialiste et, s'il n'avait été arrêté, il aurait certainement rempli la mission qui lui avait été confiée et qui consistait à détourner de leurs travaux les ou- vriers de Mervillier. Des lettres compro- mettantes trouvées à son domicile n'ont laissé aucun doute sur ses projets.

Charmet a été condamné à six mois de prison.

Un garçon de recettes de la Ban- que de France a été attaqué samedi en- tre trois et quatre heures de l'après- midi, en pleine rue de Richelieu, à Paris, en face du passage des Princes. Un individu s'est élancé tout à coup sur lui, et lui a donné un vigoureux coup de poing dans l'estomac. Le garçon de rec- tettes tomba en poussant un cri de dou- leur.

Le misérable se baissa alors, et, avec un couteau, qu'il tenait ouvert dans une main, il coupa la courroie de la sac- coche et se sauva dans la direction des boulevards, en emportant, bien enten- du, la sacoche pleine.

L'audacieux coquin ne tarda pas à être arrêté et à être écroué au dépôt.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos
Location et réparation, rue du Fontey- o-y, 58. 15176

Restaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Rou- baix. 14081
GINIONS, rue Neuve.

Fabrique et réparation de robinets. Spé- cialité pour manomètre et réparation. F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Rou- baix. 14081

Fournier-Delfortrie, ARTICLES DU JAPON p. fûtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix n 1581

COUVREUR-RENNARD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Confections pour homme et pour dames. 14069

Lithographie
Impressions commerciales : Factures, me- morandums, Entêtes de lettres, lettres et faire part pour mariages et naissances, ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Architecture Industrielle
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, p- tés, des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques, à grand portée surpassement 70 0/0 des colonnes; constructions métalliques et autres, économé- ques. 14065

Peintures Vitrerie
CORDONNIER-COGET, rue Notre Dame, 25. 14007

Louis TOULET, fabricant de billards meubles et jalousies, réparations en tout genre, rue Pauvres, n° 45. 16357

BARRÈRE-LEVALLETTE, rue du Viell- Abreuvoir, 31, Piano Stemwey de New-York. — Location et abonnement de musique à année.

REVUE SCIENTIFIQUE

l'honorable d'Edison. — Influence de la pression at- mosphérique sur la tension des étincelles électri- ques; expériences de Gordon.

L'Exposition universelle est terminée, mais les sciences, les arts, les industries qui avaient si bien mouillé les galeries des palais du Champ-de-Mars et du Trocadéro ne vont point s'arrêter, pour cela. Bien au contraire, chacun, en s'en allant, va méditer sur tout ce qu'il a vu; l'esprit d'invention et de recherche, surexcité par cette sorte de ruminative, va, selon toute apparence, y puiser un regain d'activité.

Tout fait donc présager que les sciences et l'industrie vont plutôt accélérer que ralentir leur marche. Nous allons essayer ici, dans la mesure de nos forces, de tenir nos lecteurs à peu près au courant de ce qu'elles feront, et, grâce à certaines facilités qu'il nous a été donné de réunir, nous espérons pouvoir suivre ce grand mouve- ment intellectuel un peu dans tous les pays, et non pas seulement en France. Le premier est le phonographe qui, en 1878, ont été à Paris une si vive et si légitime admiration, figurant déjà à l'Exposition de Philadelphie.

Bien mieux, comme l'ont établi les recherches des jurés de la classe de télégraphie, la construc- tion de ces merveilleux appareils n'a pas surgi brusquement de la cervelle des inventeurs; M. Gray, notamment, avait publié, à plusieurs reprises, des travaux qui, par une série de sa- vantés déductions, posaient le principe de ces curieux instruments. Tout cela représentait au moins trois ou quatre ans, pendant lesquels les Français sont restés complètement étrangers aux recher- ches des Américains, ce qui est très-regrettable à un double point de vue : d'abord, parce qu'il est toujours fâcheux de se laisser devancer, et puis parce que les facultés inventives de nos sa- vants et de nos chercheurs auraient pu déjà, de- puis cette époque s'exercer sur ce domaine nou- veau où elles auraient certainement trouvé des perfectionnements et des applications inattendus.

La responsabilité de ces retards retombe, dans une certaine mesure, sur l'organisation de notre presse scientifique, un peu trop exclusivement absorbée par ce qui se passe à l'Académie des Sciences de Paris; nous ferons tout ce qui dé- pendra de nous pour ne pas en courir le même reproche.

D'après des documents inédits communiqués au journal la *Nature*, M. Edison vient d'inven- ter un nouvel appareil fort étonnant au premier abord, mais qui, à y bien regarder, n'est que la conséquence naturelle et logique de ses précédents travaux. Cet instrument, appelé *phonographe*, — on aurait tout aussi bien pu l'appeler le *moulin à paroles*, — a pour objet d'utili- ser mécaniquement la force de la voix humaine. La machine se compose d'un cornet analogue à l'embochure du phonographe, et fermé par un diaphragme, une membrane contre laquelle est fixé un ressort par un tube de caoutchouc. Ce ressort porte une tige horizontale, qui vient buter contre des dents extrêmement rapprochées, tracées sur la surface d'un disque tournant. Cette pression éloigne la dent pendant que le ressort recule; quand il revient, il trouve une nouvelle dent contre laquelle il vient chocquer, et ainsi de suite. Le disque commande un volant qui entre en mouvement et qui, suivant M. Edis- on, ne tarde pas à tourner avec une rapidité extraordinaire. Il faut un effort considérable pour l'arrêter, si l'on parle dans le cornet quelque temps de suite. Le travail produit est suffisant pour percer un trou dans une planche, faire agir un petit outil, etc... Et, en soi, il n'y rien de bien étonnant; en effet, dans un mouvement vibratoire, le travail produit par chaque vibration est extrêmement faible en raison de la faiblesse de l'amplitude, mais il ne faut pas oublier que le nombre des vibrations par seconde est extrême- ment considérable. Le la du piano, en une se- conde, fait 437,5 vibrations simples; la voix de femme, dans le même intervalle, en exécuterait plus du double. Le travail minimum exécuté par le corps vi- brant à chaque oscillation se trouve, à chaque seconde, multiplié par 500, 1,000, etc., ce qui finit par donner un résultat très-appreciable.

Il a fallu d'ailleurs tout le détail, si long- temps et si injustement professé à l'endroit de cette pauvre acoustique, pour que la puissance mécanique de la voix, du son en général puisse être aujourd'hui l'objet d'une découverte et pres- que d'une surprise. Quand, toutes portes et fon- dets fermés, vous entendez de loin le cri d'une marchande de mouton, c'est tout simplement que la voix de la vieille femme communique aux plan- ches de la porte, aux vitres de la fenêtre, quel- quefois aux murs et aux cloisons mêmes, un ébranlement suffisant pour faire vibrer à l'unisson l'air de votre chambre. La nouvelle idée de M. Edison est comme beaucoup d'autres grandes idées du même genre et du même auteur; elle repose tout de suite la question : comment s'y a-t-on pas pensé plus tôt? A quoi il est facile de répondre que c'est tout bonnement parce qu'on n'a point cherché par là.

Quoi qu'il en soit, voilà un nouveau moyen de mesurer la puissance oratoire de certains grands parleurs. On ne dira plus d'eux : il a fait trem- bler les vitres; on dira : il a perçé un trou de 12 décimètres.

On ne sait pas du tout à quoi comparer l'élec- tricité qui s'accumule sur les conducteurs des ma- chines électriques; on ignore complètement la na- ture de l'éclair que Franklin a dérobé au ciel en même temps qu'il arrachait le sceptre aux ty- rans. Mais on sait que la longueur de l'étincelle électrique, cet éclair en miniature, dépend, dans une certaine mesure de la pression atmosphéri- que. D'après les expériences déjà anciennes de W. Harris, cette longueur varierait en raison in- verse de la pression. Des travaux plus récents de Knochenhauer semblent indiquer que cette loi n'était pas applicable aux basses pressions. Dans l'un des derniers numéros du *Phil. Mag.*, M. J. Gordon a repris la question à nouveau. Au lieu d'une machine ordinaire, il a pris comme source d'électricité une grande bobine d'inductio- nisme, donnant dans l'air, à la pression ordinaire, une étincelle de 17 pouces anglais. Au moyen de son appareil, qu'il sergent trop long de décrire ici, la relation de la longueur de l'étincelle avec la pression pouvait être déterminée pour des distances variant de 6 à 30 pouces. A la suite de ces re- cherches, M. Gordon est arrivé à prouver que, pour des pressions supérieures à 11 pouces an- glais de mercure, la loi de Harris est très-ap- proximativement vraie. Pour les pressions infé- rieures, au contraire, l'étincelle produite par une